



ASSOCIATION DES
MAIRES DU
VAR

«Genre»
«Prénom» «Nom»
«Adresse_1»
«Adresse_2»
«CP» «Commune»

Le Luc en Provence, le 23 septembre 2010

Objet : Gestion de crises

N/Réf : SP/NP C10.67

Pièces jointes : Programme et bulletin réponse

«Genre» «Cordialité»,

Notre département est exposé à divers risques naturels (inondation, incendie, neige...) et technologiques. En tant qu'élus, nous devons assurer la sécurité de nos concitoyens et de leurs biens, afin de nous prévenir de fins tragiques. Les démarches d'anticipation sont l'une des obligations des maires et sont nécessaires à la mise en œuvre d'opérations de secours.

C'est pourquoi, nous avons l'honneur de vous inviter à **une session d'échange et d'information/formation** sur la gestion de crises :

**- Faire face aux risques -
m'informer, anticiper et gérer un incident majeur sur ma commune**

Le Vendredi 22 octobre 2010

de 8h30 à 12h30 au Luc en Provence

(Dans les locaux des Communes Forestières et de la communauté de communes Cœur du Var)

Par des témoignages et des interventions, des élus et des acteurs institutionnels traiteront de la responsabilité des élus en cas d'incident majeur ainsi que des outils de gestion de crises. Vous trouverez joints à ce courrier, l'ordre du jour de cette demi-journée, ainsi qu'un bulletin d'inscription sur lequel vous pourrez nous faire part de vos questions sur ce thème.

Restant à votre écoute et comptant sur votre présence, nous vous prions de recevoir, «Genre» «Cordialité», nos «Salutations».

Le Président
des Communes Forestières du Var

Nello BROGLIO

Le Président
des Maires du Var

Jean-Pierre VERAN

Le Président
Des Maires ruraux du Var

Pierre-Yves COLLOMBAT

ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIÈRES DU VAR

Bureaux Pôle Forêt Cœur du Var • Quartier Précoumin
& Route de Toulon • 83340 LE LUC EN PROVENCE
Siège social Tél 04 94 99 17 24 • Fax 04 94 47 44 10
communesforestieres83@communesforestieres.org

